

# ENTENTE SECTORIELLE

Développement des activités agricoles et agroalimentaires  
de la Capitale-Nationale et de Lévis 2023-2025

## PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE 2024 Remise en production des terres agricoles inexploitées

### Grille de sélection

Nom du demandeur : \_\_\_\_\_

Localisation (MRC) : \_\_\_\_\_

Demande complète (documents à fournir)			
Formulaire de demande dûment rempli et signé		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Fiche de caractérisation agronomique du CARN ou attestation du potentiel agronomique de la terre inexploitée par un agronome		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Plan d'affaires (pour les entreprises en démarrage) ou plan de cultures (pour les entreprises existantes)		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Bail de location et procuration du propriétaire, s'il y a lieu.	<input type="checkbox"/> Non applicable	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Prérequis pour l'analyse de la demande d'aide financière			
La terre en friche doit être située sur le territoire de la Capitale-Nationale ou de la Ville de Lévis		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
La terre en friche doit posséder un potentiel de remise en culture qualifié de très, bon ou moyen		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Points d'évaluation technique	Note maximale	
1. Projet clairement expliqué, en lien avec les objectifs du programme		/20
2. Projet bien élaboré :		
- Admissibilité des travaux planifiés		/15
- Cohérence entre les différentes étapes du projet		/15
- Pertinence du projet en lien avec le plan d'affaires ou le plan de cultures		/15
- Retombées (coûts vs superficies remises en culture)		/15
3. Appréciation et potentiel global du projet		/20
<b>TOTAL</b>		<b>/100</b>

Pointage minimal requis pour être admissible à l'aide financière : **70 / 100**